

Nom du réseau de distribution : **ADDUCTION LA SEYNE : TAMARIS/CENTRE ET NORD/ SABLETTE-FABREGAS**
 Gestionnaire du réseau : METROPOLE TPM
 Exploitation du réseau : SEMOP SEYNOISE DES EAUX

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

—	TAMARIS	Captage	Eau brute UPEP Dardennes (procédure de protection terminée)
		Captage	Excavation de Doze Est (procédure de protection terminée)
		Captage	Prise de l'Issole, Fontaine Ajonc (procédure de protection terminée)
		Captage	Prise SCP - Hugueuneuce (procédure de protection en cours)
		Captage	Prise SCP livraison des Laures (Verdon) (procédure de protection en cours)
		Mélange captages	Bache mélange Carces
—	CENTRE ET NORD	Captage	Eau brute UPEP Dardennes (procédure de protection terminée)
		Captage	Excavation de Doze Est (procédure de protection terminée)
		Captage	Prise de l'Issole, Fontaine Ajonc (procédure de protection terminée)
		Captage	Prise SCP - Hugueuneuce (procédure de protection en cours)
		Captage	Prise SCP livraison des Laures (Verdon) (procédure de protection en cours)
		Mélange captages	Bache mélange Carces
—	SABLETTE FABREGAS	Captage	Eau brute UPEP Dardennes (procédure de protection terminée)
		Captage	Excavation de Doze Est (procédure de protection terminée)
		Captage	Prise de l'Issole, Fontaine Ajonc (procédure de protection terminée)
		Captage	Prise SCP - Hugueuneuce (procédure de protection en cours)
		Captage	Prise SCP livraison des Laures (Verdon) (procédure de protection en cours)
		Mélange captages	Bache mélange Carces

QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN :
2021
BACTERIOLOGIE (n/100ml)

La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.

	Tamaris	Centre	Sablette
Nombre de prélèvements :	56	134	53
Nombre de non-conformités :	0	0	0
Pourcentage de conformité :	100%	100%	100%

NITRATES (mg/l)

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l).

	Tamaris	Centre	Sablette
Nombre de prélèvements :	47	43	47
Nombre de non-conformités :	0	0	0
Pourcentage de conformité :	100%	100%	100%
Valeur maximale atteinte :	4,7 mg/l	4,7 mg/l	4,7 mg/l
Valeur moyenne :	1,9 mg/l	2,1 mg/l	1,9 mg/l

DURETE (°F)

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.

	Tamaris	Centre	Sablette
Nombre de prélèvements :	41	36	41
Valeur moyenne :	23,9 °F	25 °F	24 °F
Valeur minimale atteinte :	15,5 °F	15,5 °F	15,5 °F
Valeur maximale atteinte :	35,3 °F	35,3 °F	35,3 °F

PESTICIDES (µg/l)

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

	Tamaris	Centre	Sablette
Nombre de prélèvements :	15	12	14
Valeur maximale atteinte :	0,097 µg/l	0,074 µg/l	0,074 µg/l
Nombre de paramètres mesurés :	9577	7662	8938
Nombre de non-conformités :	0	0	0

FLUOR (mg/l)

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

	Tamaris	Centre	Sablette
Nombre de prélèvements :	15	12	14
Nombre de non-conformités :	0	0	0
Pourcentage de conformité :	100%	100%	100%
Valeur maximale atteinte :	0,2 mg/l	0,2 mg/l	0,2 mg/l
Valeur moyenne :	0,056 mg/l	0,061 mg/l	0,061 mg/l

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.